



L'équipe municipale : page 2

Etat civil Contacts

Le mot du Maire : page 3

Budget : page 4

Urbanisme : page 5 - 6

Travaux : page 7

Village propre : page 8

Chemin des escargots : page 9

Participation citoyenne : page 10 - 11

Médiathèque page : 12

Groupe scolaire : page 13 - 20

Site internet : page 21

Cours d'anglais : page 21

Associations : page 22 - 28

Gestion des déchets page 29 - 30

Rappel page 31 - 32

Mr LE MAIRE
Mr Patrick LEFEBVRE

PREMIER ADJOINT
Olivier CORNET
(Urbanisme, Agriculture, Logement)

DEUXIEME ADJOINT
Christophe MESTRE
(Voirie et Travaux)

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Régis BAUDINAT, Isabelle BRESSAC,
Jean Pierre BENAC, Corinne DA SILVA,
Cédric EYCHENNE, Patrice FAUGERES,
Patrick JOLIBERT, Christian LASSERRE,
Isabelle MARQUE,
Gisèle MARTINEZ EYCHENNE,
Eric MASCARAS, Michelle PEREZ.



DE GAUCHE A DROITE

R. BAUDINAT, G MARTINEZ, M. PEREZ, C. DA SILVA, C. LASSERRE, C. MESTRE, P. LEFEBVRE, I. BRESSAC, JP BENAC, O. CORNET.

ABSENTS

Isabelle MARQUE, Patrice FAUGERES, Cédric EYCHENNE, Patrick JOLIBERT, Eric MASCARAS.

ETAT CIVIL



MARIAGE

28 avril 2018

Sébastien NICOLA
et
Audrey LAURENS



NAISSANCES

Maelyne, Amy ROUSSET
le 17 juin 2018

Andréa MELINDRA MOTA
le 18 juin 2018

DECES

Michel IBARLOSA
29 janvier 2018

François BRUNEL
6 mai 2018

Jean-Paul CADAMURO
24 juin 2018



CONTACTS

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 61 87 61 25
Fax : 05 61 87 15 05
accueil@mairiesaintjuliansurgaronne.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Mardi, Mercredi, vendredi, Samedi 10h / 12h
Jeudi 16h / 19h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 05 61 87 63 00

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
9h / 12h

ECOLE

Tél : 05 61 90 55 27

BIBLIOTHEQUE CLAE - CANTINE

Tél : 05 61 87 13 34
Place des Artistes

POMPIERS : 18 ou 112
GENDARMERIE : 17

DECHETTERIES

CARBONNE
Chemin de Nougaret 31390
Carbonne
Tél : 05 61 87 80 81

MONTESQUIEU VOLVESTRE
Lieu dit Hourtané 31390
Montesquieu Volvestre
Tél : 05 61 90 69 08

SERVICE DES EAUX

Tél : 05 62 00 72 80



Madame, Monsieur,

Dans un monde où tout va vite, où le temps nous échappe, la municipalité a émis le souhait de développer des points de rencontres, des lieux de vie où la population, toutes générations confondues, pourrait partager, échanger, transmettre.

Un appel à la population a été lancé pour créer un groupe intergénérationnel de rencontres à la médiathèque le vendredi en fin d'après-midi.

Le même jour, de 18 H à 20 H sont proposés des cours d'anglais. Un premier groupe inaugural a été lancé en mai.

J'espère que cette initiative pourra être poursuivie à la rentrée et sera accueillie favorablement par le plus grand nombre.

La municipalité a également redynamisé la participation citoyenne en accueillant de nouveaux référents.

Des thématiques seront abordées pour sécuriser le village et améliorer la qualité de vie de chacun.

Mais malgré les initiatives municipales, nous constatons un certain nombre d'incivilités sur le village (non respect du tri sélectif : meubles, lave vaisselle, banc de musculation déposés à proximité du récup verre ou du

container proche de la mairie / sérieux problèmes de stationnement : stationnement prolongé ou stationnement sur des places « handicapés », stationnement dans les petites rues où il est impossible de circuler lorsqu'un véhicule est stationné, sans oublier les stationnements sur le parking de l'école où plusieurs rappels ont été diffusés sans que de réels changements de comportement n'interviennent / problème de voisinage : je suis régulièrement sollicité au sujet de querelles de voisinage pour des griefs qui pourraient se régler amicalement par le dialogue avant de saisir les juridictions compétentes / sans oublier les chiens errants ou bruyants qui perturbent la libre circulation et la tranquillité des riverains.

Je fais appel au civisme de chacun d'entre vous afin que la vie au quotidien s'égrène dans la quiétude et le respect mutuel.

Je ne souhaite pas clore cet échange sur quelques notes pessimistes et c'est avec la plus grande sincérité que je vous souhaite de très agréables vacances.

P. LEFEBVRE

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	122 158,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	180 368,00
014	Atténuations de produits	10 963,00
65	Autres charges de gestion courante	103 879,00
66	Charges financières	42 160,00
022	Dépenses imprévues	31 661,00
023	Virement à la section d'investissement	39 667,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	419,00
TOTAL DEPENSES		531 275,67



Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	34 064,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	21 340,00
73	Impôts et taxes	257 539,00
74	Dotations, subventions et participations	28 439,00
75	Autres produits de gestion courante	58 365,00
77	Produits exceptionnels	301,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	128 227,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00
TOTAL RECETTES		531 275,67



Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	219 848,20
20	Immobilisations incorporelles	9 853,40
21	Immobilisations corporelles	84 501,17
020	Dépenses imprévues	5 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00
041	Opérations patrimoniales	57 068,00
TOTAL DEPENSES		379 270,77



Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	39 667,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	70 887,00
13	Subventions d'investissement reçues	76 913,00
001	Excédent d'investissement reporté	134 316,10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	419,00
041	Opérations patrimoniales	57 068,00
TOTAL RECETTES		379 270,77





VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE VOTRE PISCINE ?

Quelques conseils pour déposer votre dossier d'urbanisme.

1) Récupérer le CERFA correspondant en vous rendant sur l'adresse ci dessous.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31404>

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Papiers - Citoyenneté Famille Social - Santé Travail **Logement** Transports Arg

ex. : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...

Accueil particuliers > Logement > Vie pratique en logement individuel (maison) > Installation ou construction d'une piscine privée

Fiche pratique

Installation ou construction d'une piscine privée

Vérifié le 23 février 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous pouvez intégrer une piscine dans votre jardin sous réserve du respect des règles de mitoyenneté. Certains petits bassins peuvent être installés librement. Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine, des autorisations peuvent être nécessaires.

Piscine sans abri Piscine et abri Autres cas

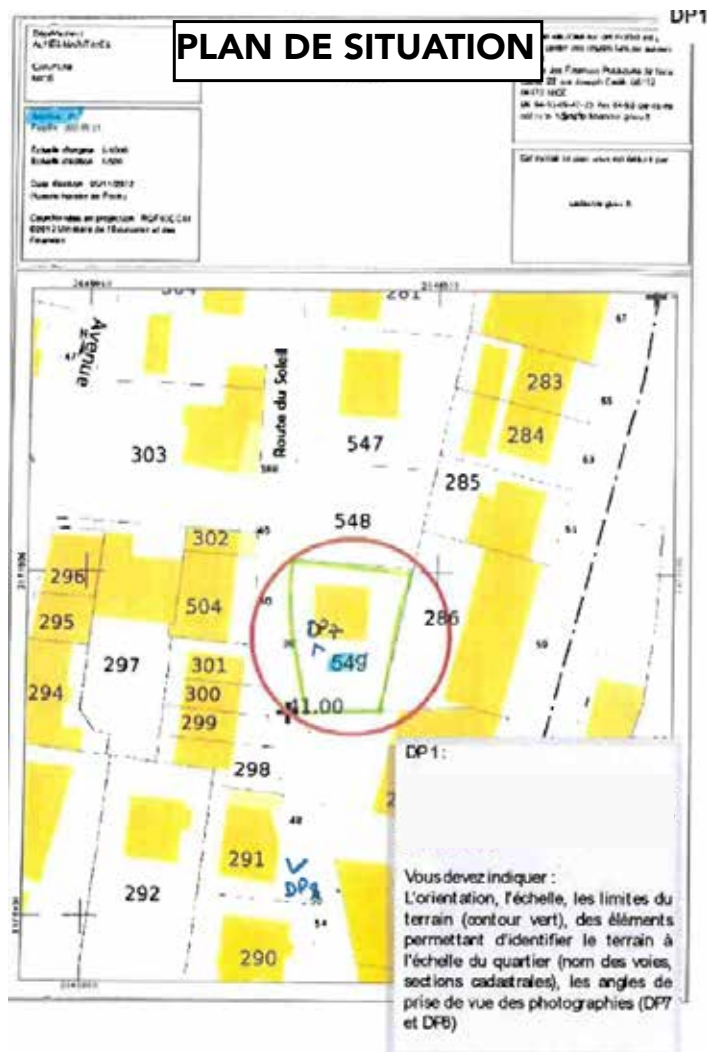
En fonction des dimensions du bassin de votre piscine, une autorisation peut être nécessaire.

Tout replier Tout déplier

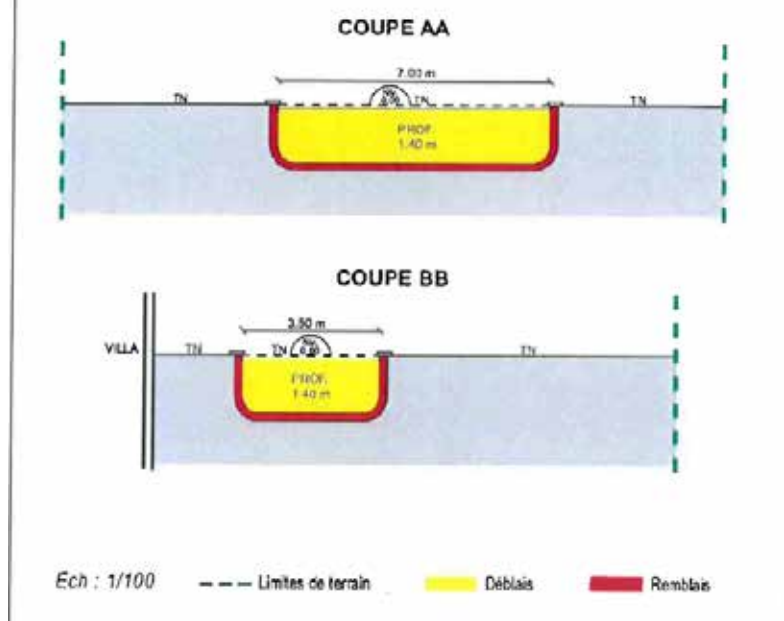
Surface du bassin n'excédant pas 10 m²

Surface du bassin supérieure à 10 m², mais n'excédant pas 100 m²

PLAN DE SITUATION



PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION



DP3:

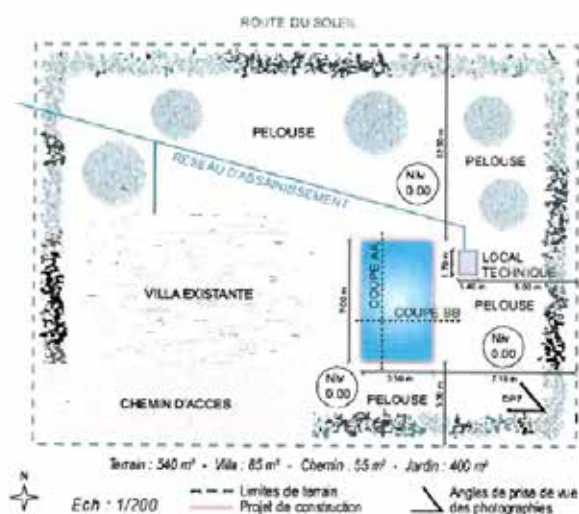
Vous devez indiquer :

- Le niveau du terrain naturel et le sol fini
- Les mouvements de sol (déblais-remblais)
- Le local technique si celui-ci est prévu

Ville de Nice - Direction des Autorisations d'Urbanisme et des Permis de Construire

Page 10

PLAN DE MASSE



SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



DP4:

La photographie doit :

- Être prise depuis le site (pas de photo aérienne)
- Permettre de voir le terrain et le bâtiment dans son environnement large

Un cas d'impossibilité (pour une note simple descriptive) et justifier qu'aucune photo de son site peut être prise.

N'oubliez pas de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse.

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



DP5:

Pour réaliser ce document, vous devez fournir les photographies :

- Un photographage à 360° du terrain (sans angle mort) pour un projet de construction, à partir d'un ensemble de photographies montrant le site et son environnement (à partir d'un point de vue) pour un projet de construction.
- Une perspective ou une coupe.

SITUATION DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



DP7:

N'oubliez pas de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse (DP4 et/ou DP5)

DP2:

Vous devez indiquer :

- Les dimensions de la piscine et du local technique ainsi que leurs distances par rapport aux limites du terrain
- La surface des espaces verts restant après travaux
- L'orientation et l'échelle du plan
- Les angles de prise de vue des photographies
- Le mode d'évacuation des eaux de la piscine

AMENAGEMENT DU CLAE

Afin de minimiser les coûts de réalisation de la médiathèque/cantine/clae, l'aménagement des espaces verts du CLAE a été assuré par certains membres de l'équipe municipale : terrassement, plantation de la pelouse, pose d'une clôture. Seront prochainement installés un portillon et des jeux pour enfants (pont de Tarzan et tourniquet).



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'équipe technique communale étant réduite à un seul agent depuis de nombreux mois, la municipalité a souhaité ne pas impacter trop fortement son budget de fonctionnement par des surcoûts de personnel.

Toutefois, l'entretien des espaces verts de la commune reste une charge de travail conséquente et peut paraître, au vu de certains administrés insatisfaisante. Sont toutefois réalisés par les élus des tontes, tailles de haies, débroussaillage ainsi que certains petits travaux de réparation afin d'assister régulièrement le service technique sans générer de frais supplémentaires pour la population.





Le samedi 2 juin 2018, des Saint Juliennois se sont retrouvés pour participer à la mission "VILLAGE PROPRE" lancée à l'initiative de la municipalité :

Nettoyage du bord des départementales, du centre bourg, débroussaillage du chemin des escargots et des abords de la mairie.

Une auberge espagnole a permis de clôturer dans une ambiance conviviale et chaleureuse cette matinée.

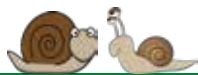


INAUGURATION DU CLAE, DE LA CANTINE ET DE LA MEDIATHEQUE LE 14 SEPTEMBRE A 17 H



MARCHE LOCAL

Nous regrettons de vous annoncer qu'en l'absence d'une fréquentation régulière et suffisante, le MARCHE PRODUCTEURS a pris fin.



CHEMIN DES ESCARGOTS

vivre à
Saint Julien
sur Garonne



Départ sous le pont de St Julien
au lavoir à gauche.



Retour



Départ



Fin de parcours



Départ 2



Croisement pont
embouchure



Vue le long
du circuit



Bras mort sur le retour



Le long du circuit

A l'issue du village propre, le chemin des escargots a été réouvert grâce à la participation de quelques vaillants bénévoles.

Nous vous invitons à flaner le long de la Garonne vers l'embouchure du bras mort.



Dans le cadre du dispositif de participation citoyenne dans lequel s'est engagée la commune, vingt-huit participants se sont réunis autour de Monsieur le Maire, du Capitaine CAMPOURCY (commandant de la Brigade de Gendarmerie du VOLVESTRE) et du Lieutenant MATHIEU de la Brigade de RIEUX.

Ont été abordés les thèmes suivants : statistiques en matière de délinquance locale, politique de sécurité au quotidien, moyens mis en place pour la protection des personnes et des biens, légitime défense, rôle du référent citoyen, problèmes d'incivilités sur le village notamment en matière de stationnement, de chiens errants, de problèmes de voisinage. Des échanges constructifs et des exemples locaux ont permis de mieux aborder les incivilités au quotidien, les conséquences juridiques du choix des moyens de défense et les moyens d'action dont dispose Monsieur Le Maire en qualité d'officier de police judiciaire.

Il a été décidé d'organiser deux rencontres annuelles afin de maintenir le lien entre les participants, de faire le point sur les statistiques locales et d'aborder des points particuliers qui seront proposés ultérieurement.

Monsieur le Maire se réjouit de l'engouement suscité par cette rencontre et par les thématiques choisies et remercie vivement les personnes qui ont fait acte de candidature pour s'impliquer dans ce dispositif.

REFERENTS LOCAUX

Gilles BAROIN / Marc et Suzanne BATTISTELLA / Melisande BERDEIL / M. Christine BODICHON / Salvatore BONAVENTURA / Jean-Jacques et Miriam BONYARS / Dimitri et Dominique BORNAND / Claude CADAMURO / Vivian CHEVALIER / Sonia et Pierre COUDOURNAC / Olivier CORNET / Josiane DEBREU / Fabienne GALLAIS / Jean Louis et Marie-Pierre GASPARD / Eric GUIRAUD / Daniel ICART / Pierre-Yves LAMAISSON / Marcel LASSERRE / Christophe MESTRE / Anne-Marie MIROUSE / Jacques et Martine MONNEY / Laëtitia et Xavier NONE / Corinne et Laurent NONE / Ali et Véronique OULD AMEZIANE / Michelle PEREZ / Christophe REBECHE / Joëlle RIGAL / Bernadette RIVAUD / Jean-Claude RIVIERES / Dino SACILOTTO / Raymond VALETTE / Francis et Claudia VENDE / Stéphane VIGNES.



À savoir

Pour la sécurité de vos transactions, gardez secret le cryptogramme visuel (CVV) de votre carte bancaire. Cet identifiant est nécessaire pour réaliser des achats sur internet. Il ne vous sera jamais demandé par les forces de l'ordre ni par les établissements bancaires.



Recommandations

- ◆ Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet).
- ◆ Effectuez régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels.
- ◆ Mettez régulièrement à jour vos antivirus, antispyware, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier et vos logiciels en général.
- ◆ Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet.
- ◆ Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

Repérer les fraudes

- ◆ Regardez régulièrement vos relevés de compte pour vérifier les paiements qui y sont passés.
- ◆ Consultez très fréquemment la situation de votre compte sur l'espace personnel de votre site bancaire, qui permet une meilleure réactivité.



PERCEV@L

FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

Simplifier les démarches des victimes

Mieux prévenir les atteintes et identifier les auteurs

Signaler votre situation aux forces de l'ordre directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
« fraude carte bancaire »



Quel type de fraude peut être signalé sur PERCEV@L ?

- ➔ toutes transactions par carte bancaire sur internet dont **vous n'êtes pas à l'origine** alors que **vous êtes toujours en possession** de la carte ;
- ➔ identifiables sur votre relevé d'opérations bancaires par la mention :
 - soit du nom d'un e-commerçant ;
 - soit du nom d'un prestataire de paiement en ligne par carte bancaire (en cas de doute, vérifier sur internet l'activité de la société mentionnée).

Que pouvez-vous faire ?

- ➔ prévenez votre banque pour provoquer l'opposition sur la carte (n°interbancaire d'opposition : **0 892 705 705** ouvert 7/7 et 24h/24 - numéro violet ou majoré : coût d'appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile) ;
- ➔ effectuez un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement ;
- ➔ demandez le remboursement de l'opération auprès de votre banque.

À quoi sert PERCEV@L ?

En utilisant le téléservice PERCEV@L, après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une **démarche simple** de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est **exploité exclusivement par les forces de l'ordre** en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

Accéder à la plateforme :

Rendez-vous sur « service public » :
<https://www.service-public.fr> et saisissez
« fraude carte bancaire » ou « Percev@l »

Pour réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous :

- de votre carte bancaire (son numéro vous sera demandé) ;
- des relevés d'opérations bancaires sur lesquels figurent les achats frauduleux (les libellés et montants de ces achats vous seront demandés).



Et après ?

- pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L ;
- vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L133-18 et suivants du Code monétaire et financier) ;
- le traitement des signalements est opéré de manière confidentielle et sous la responsabilité de la Gendarmerie nationale ;
- les informations fournies sont rassemblées et analysées par des officiers de police judiciaire ;
- vous êtes susceptible d'être contacté par la Police ou la Gendarmerie nationales si les faits entrent dans le cadre d'une enquête.

Date de fermeture d'été : du 9 juillet au 20 août.



Vous découvrirez le «coin jeunesse» avec des ouvrages de la petite enfance jusqu'aux ados. Albums, docs enfance, BD jeunesse, mangas.....

Le «coin adulte» avec des documentaires, romans gros caractères, romans policiers, BD adultes.....

Vous trouverez aussi le <<coin média>> avec un grand choix de CD, DVD, partitions.....

Vous pouvez également consulter le web au <<coin internet>>.

Toute l'équipe vous attend pour vous accueillir et vous guider dans <<l'univers>> Médiathèque.

Serge DAROIT

GROUPE SCOLAIRE / LES OISEAUX



Cette année, avec notre projet autour de l'air, nous nous sommes beaucoup intéressés aux oiseaux. Notre classe a participé à 2 opérations de comptage des oiseaux du jardin organisées par la LPO (Ligue protectrice des oiseaux) et le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). Ceux qui le souhaitent ont à chaque fois consacré 1 heure de leur WE à compter les oiseaux qui se posaient dans leur jardin sur une feuille d'inventaire. La semaine suivante, chacun nous racontait son comptage et nous donnait ses chiffres. Nous

sommes très inquiets car les populations d'oiseaux dans les campagnes baissent terriblement.

Nous espérons que grâce à notre participation les choses peuvent changer !

Nous avons aussi beaucoup étudié les oiseaux migrateurs à travers le film documentaire « Le peuple migrateur ». Nous avons en particulier observé toutes les formes de bec pour comprendre à quoi sert ce fabuleux outil.

Bien évidemment, nous avons passé notre hiver à guetter les rouges-gorges et les mésanges qui venaient se régaler de nos boules de graisse et de graines suspendues au grillage. Sympa de faire des maths et de s'arrêter quelques minutes pour les observer. Nos fenêtres ouvertes sur la nature nous permettent de « ne pas en perdre une miette ! ».

Elisa a fabriqué une belle mangeoire que nous avons aussi accrochée au grillage.

Enfin la grand-mère de Tilia, membre de la LPO va venir nous voir bientôt.

Fiche de comptage de l'Observatoire des oiseaux des jardins

Logo: LPO (Ligue protectrice des oiseaux) et MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle)

Date d'observation : _____ Durée : de ____ h ____ à ____ h ____

Pour chaque espèce, ne notez que le nombre maximal d'oiseaux observé en même temps.

Saisissez vos observations sur : www.oiseauxdesjardins.fr

Accenteur mouchet	Moulinet domestique	Moulinet tréquet	Bergeronnette grise	Merle noir
Mésange à longue queue	Mésange bleue	Mésange charbonnière	Mésange nonnette	Pinson des arbres
Pinson du Nord	Pouillot véloce	Robinet huppé	Rougegorge familier	Seris-chi
Tarin des aulnes	Chardonneret élégant	Verdier d'Europe	Bruant jaune	Bruant zizi
Rougequeue à front blanc	Rougequeue noir	Linotte mélodieuse	Autre espèce d'oiseau observée :	Autre espèce d'oiseau observée :

GROUPE SCOLAIRE / INVADER



Cette année, nous sommes partis à la rencontre d'INVADER. INVADER (né en 1969) est le pseudonyme d'un artiste de rue français dont le travail s'inspire des jeux vidéos 8-bits très pixellisés des années 1970–1980. Il emprunte son nom au jeu d'arcade Space Invaders sorti en 1978. Son travail est principalement composé de créations en carreaux de céramique inspirées de personnages des jeux vidéos. Bien qu'il préfère rester incognito, ses créations sont installées dans des lieux extrêmement visibles dans plus de 65 villes de 33 pays. Chaque création contribue à l'invasion du monde. Sur son site, on peut trouver l'emplacement de chacun de ces invaders (envahisseurs).

Dans le même esprit, nous avons choisi en accord avec l'ALAE d'envahir nous aussi le RPI au fil du temps par nos créations.

Vous voilà prévenus !!!!!



GROUPE SCOLAIRE / LES EXPOSES

Comme chaque année, certains enfants choisissent de nous présenter ce qu'ils aiment. Ce sont les fameux exposés qui nous régaleront tous les 15 jours.

Cette année sont déjà passés :

Mathis et la Formule 1

Enzo et le ski

Tilia et Elisa et le Taekwondo

Tilia et le ballet Gisèle

Pierre pour la pêche et son rite d'initiation au
Sénégal

Nathan et le vélo

Enrica pour son livre de lecture préféré

Chloé T. et les chats

Clélia et le judo

Quentin et les chevaliers

Timéo et les sangliers

Mais d'autres vont encore arriver pour notre plus
grand bonheur !



GROUPE SCOLAIRE / LES PLAISIRS DE LIRE



Cette année, nous avons eu le plaisir d'inaugurer et de profiter tous les 15 jours d'une superbe médiathèque. On peut le dire mais grâce à elle le livre est entré encore un peu plus dans notre vie. Quel plaisir d'avoir de la place, de la lumière, des jolis coussins, des coins pour chacun, des jolis meubles.

Du coup, ce nouveau lieu nous a donné pleins d'idées nouvelles.

Grâce à Valéria, les CP ont travaillé ensemble sur plusieurs albums pour en faire une affiche et un spectacle qu'ils nous ont offerts (« Petit clown », « Mo-Namour », « La piscine », « Cocorico »).

Serge a enfin pu déployer ses belles compétences et a animé des ateliers BCD avec les CE1. Ils ont appris en un an à différencier les types de livres, à lire une cote et sont maintenant capables de les ranger eux-mêmes. Nos métiers de bibliothécaires de classe ont aussi pris de l'ampleur. Ce sont eux qui enregistrent les livres quand nous sommes sur place et les redistribuent en classe. Nous avons aussi développé un système d'emprunt dans la classe avec notre propre bibliothèque. Il y a aussi Fatima qui vient nous voir tous les mois avec à chaque fois des livres et des activités autour d'un thème différent : le cirque, les émotions, le voyage, le vent, le kamishibaï, etc.

Les livres sont bien vivants aujourd'hui à l'école. Et cela ne va plus s'arrêter !



GROUPE SCOLAIRE / LES PAPILLONS

Nous avons dans l'école, un nouveau maître Jean-Philippe passionné par les papillons et les insectes. Ses élèves ont fait plein d'élevages. Les GS sont venus nous raconter celui du Bombyx Eri qui est un magnifique papillon de nuit.

Tilia a elle aussi fait son propre élevage et c'est avec nous qu'elle a voulu libérer ses papillons pour leur offrir la liberté. Quelle émotion de les voir s'envoler dans le ciel pour la première fois. Bon voyage petit papillon !



GROUPE SCOLAIRE / “ NON MAIS DIS DONC ! “



Non mais dis-donc !

Un décor simple comme « Bonjour ! » Deux personnages drôles racontent avec une gestuelle originale les impolitesses du quotidien.

Lui, il est tête en l'air et rechigne à suivre les conventions de la politesse...

Elle, elle a les pieds sur terre ! Par des situations rythmées elle sait lui rappeler les bonnes manières : se tenir à table, céder sa place dans le bus ou pratiquer le tri sélectif...

«Non mais dis donc ! » est un spectacle joyeux où les objets de tous les jours, utilisés comme percussions, ponctuent le silence des mots et le discours du geste.

Dans le cadre de la semaine de la bienveillance organisée par la MJC, tout le RPI était invité à venir voir cette pièce à la salle des fêtes de Saint-Julien.

Ce fut un moment magique que tous petits et grands ont partagé avec plaisir.

Une expérience à recommencer !!!



ATTENTION

Une augmentation du prix de la cantine et du CLAE est prévue en septembre.

En avril, pendant 1 semaine, de nombreux enfants de la classe ont essayé de vivre sans écran. Bracelet orange au poignet, ils se sont lancés dans l'inconnu. Pas facile quand on a jusqu'à 16 écrans chez soi (amusez vous à compter les vôtres !). Mais quelle super expérience ! Certains croyaient même la chose impossible au début et pourtant...



TÉMOIGNAGES

Timéo

J'ai tenu, j'ai joué aux têtes brûlées avec maman et ma sœur, elle a changé d'attitude. Je suis allé dehors avec elle c'était chouette.

Nathan

J'ai craqué ma mère m'a passé son téléphone pour jouer après la course de vélo. Chez ma mamie, j'ai regardé la TV.

Enzo

Au début, j'ai failli craquer, maman m'a proposé de faire une cabane en carton avec Ugo. On a joué au baccalauréat. Tournoi de foot et tennis le samedi. Simon est venu à la maison.

Tilia

J'ai joué avec mes cousines. Elles étaient elles aussi dans le défi avec l'école de Martres. On a fait du vélo.

Enrica

J'ai dessiné, fait de la peinture, de la pâte à modeler. Je suis allée dehors.

Léa

Mes 3 cousines regardaient un film. J'étais la seule à faire le défi. Je n'ai pas tenu.

Aliyaa

Je suis allée dehors avec mon frère. On a joué aux Lègos.

Angela

Vendredi soir, je souffrais beaucoup pour tenir. Du coup avec mes parents on a eu une idée. Ils m'ont amenée chez papi et mamie. J'ai joué dehors avec le chien. On a fait des bulles.

C'était chouette, ça m'a beaucoup appris. Les écrans parfois ça nous blessent. Mes parents m'ont soutenue.

Elisa

C'était l'anniversaire de mon cousin. J'ai fait du foot, joué à touche touche, joué avec ma cousine. Cela a été facile parce que j'avais toute la semaine des choses prévues. C'était chouette.

Maceo

J'ai tenu. J'ai joué dans une cabane comme dans une base. Dans cette base, mes parents m'ont fait penser à jouer à ce que j'aime.

Chloé T.

On a fait plus d'activités ensemble. J'ai joué avec mes parents, ma sœur. On rigolait, on faisait des blagues. J'ai aidé Sonia à faire un gâteau.

Pierre

Je suis monté dans les arbres. J'ai pêché. Je me suis fabriqué une canne à pêche en bois. Je veux prolonger le défi de 3 semaines. Je vais aider maman à faire des plantations : maïs, blé, tomate. Je vais aller chasser avec mon arc.

Mathis

J'ai craqué. Il y avait le grand prix de Bahrein de F1 à la TV.

Chloé D.

Avec mes 2 grands cousins, j'ai regardé la TV. Papa m'a dit « Qu'est-ce que tu fais ? ». « J'ai craqué » « C'est pas grave » m'a répondu papa.



GROUPE SCOLAIRE / TEXTES LIBRES

La Formule 1

La formule 1 est une course automobile. Le stand est le moment où on peut changer les pneus. Le drapeau est rouge et noir. Le podium est le moment où les 3 pilotes ont gagné la course. Sur le podium, il y a 3 nombres le 1, le 2 et le 3. Max Vertaspen conduit la voiture de l'écurie Red Bull. J'aime la formule 1 parce c'est rapide.



Mathis CE1

Le hip-hop

Le hip-hop est une danse particulière. Il y a des figures comme le bébé frise, le scorpion et le poirier. C'est une danse stratégique. Mon prof de hip-hop s'appelle Chek. Je fais du hip-hop à Saint-Elix. Ethan CE1



La gymnastique

Je fais de la gymnastique. Je m'entraîne à Carbonne. On fait la roue sur la poutre. On fait le poirier sur le ballon. On fait le saut « Soleil ». Angela CE1



La pêche

J'ai pêché un poisson. Je fais de la pêche à Salles sur Garonne près de la Garonne. Je pêche tout seul. J'aime beaucoup la pêche. Alexis CE1



Le hamster

Le hamster est très fragile et très gourmand et surtout mignon parce qu'il a peur. Il ne se réveille pas trop le jour. Je l'aime bien parce qu'il est très rigolo. Il grimpe sur les grillages. Quentin CE1



Le Taekwondo

Je voudrais être une pro du Taekwondo. J'aime bien les coups de pied, les coups de poings. C'est trop bien. Je suis ceinture jaune et bientôt ceinture verte. Elisa CE1



Les chèvres

Les chèvres sont des bêtes incroyables et très douées. Elles ont peur de tout le monde. Donc moi Léa, j'ai décidé de fabriquer un enclos pour les chèvres. Mais ça m'a pris beaucoup de temps et quand j'ai fini, je suis allée acheter une chèvre avec mes parents. Et je m'en suis occupée avec mes parents. Léa CE1



Le cochon d'Inde

Le cochon d'Inde est un animal de compagnie. Il vit dans une cage. Il mange des légumes et des fruits. Il vit 13 ans. Il est dans la famille des rongeurs. Eléa CE1



Les minéraux

Les minéraux sont des pierres rares que l'on trouve des fois dans les montagnes. Il y a plusieurs pierres qui se trouvent à Saint-Julien. Les silex sont rares. J'aime les minéraux parce que j'ai regardé des vidéos et après j'ai aimé les minéraux ou les pierres précieuses. Clélia CE1



Les orages

Protégez-vous des orages. Les orages sont de retour. N'allez pas dehors ! Faites attention ! N'allumez pas trop l'électricité car ça peut couper. J'ai peur des orages. Lucas CE1



Mes petits chats

J'ai eu des petits chats : un mâle et une femelle. La femelle est blanche et le mâle est noir. J'aime ces petits chats parce qu'ils sont rigolos. Chloé CE1



Le rite d'initiation

J'ai fait mon rite d'initiation au Sénégal dans mon village de Diatok. Maintenant je suis initié. Cela veut dire que je suis le chef de la maison en danse. Pierre CE1



Mes chiens

J'ai trois chiens.

Un qui s'appelle Pote, un autre qui s'appelle Fleur et un autre qui s'appelle Fanny.

Ce sont mes trois chiens.

Fanny est sauvage, on ne peut même pas l'attraper.

Alice CE1



Mes sports préférés

Je fais du tennis tous les samedis. Mon entraîneur s'appelle Marc et j'en fais à

Carbonne. Je fais avec Mathis, Merlin et Mika.

Je suis au niveau CE1 et CE2.

Je veux être tennisman professionnel.

Je fais aussi du ski à Peyragudes. Mon niveau c'est l'étoile de bronze. Je fais du slalom et j'ai sauté une étoile.

Enzo CE1



La boxe

Je fais de la boxe depuis 1 an à Pomme-Vic. Il faut des gants, une bouteille pour boire, des protèges - genoux et des protèges - poignets. A la fin de l'entraînement, on fait des jeux comme trappe - trappe.

Aliyaa CE1



J'ai une chatte. Elle s'appelle Graffiti. Elle est grise avec des taches blanches.

Tilia CP



J'ai 7 ans.

L'hôpital est un endroit calme. Des patients sont opérés chaque jour. Il y a des chirurgiens, des anesthésistes. Pour être opéré, il faut être à jeun parce que ça fait mal.

Enrica CP



Je suis allé à la montagne et j'ai ramassé des champignons avec des amis de mon papa et j'ai vu des têtards.

Camille CP



Bonjour tout le monde de Saint-Julien sur Garonne. Vous savez comment mes parents s'appellent ? Carine et Nicolas CASSAGNEAU. Merci et au revoir.

Timéo CP

Bonjour, je m'appelle Maceo. Je fais du foot à Lavelanet avec Quentin ;

Maceo CP



Je m'appelle Cloé Techer. j'ai 6 ans et demi et des chattes. Elles s'appellent Lili et Bastet. Mes parents s'appellent Myriam, mon père Rémi. Ma ville s'appelle Salles sur Garonne, chemin de Boussé. Mon amour c'est Camille. J'ai trois dents tombées.

Fin

Chloé CP

Je m'appelle Nathan. Je fais du vélo, des jeux et aussi des courses à Ville-neuve Tolosane.

Nathan CP



Bonjour ! Vous savez comment s'appellent mes parents ? Mélissa et Jérémie. Et ma sœur, c'est Eléa. Merci et au revoir tout le monde.

Zoé CP



Saint Julien sur Garonne

Accueil

Rechercher

Ok

► Le Village ► Jeunesse ► Les élus de la nation ► Sécurité - Assistance ► Vie pratique ► Urbanisme

Mairie



Accueil

L'ACTUALITE EN BREF



Courant de l'été, le nouveau site de la commune de SAINT JULIEN SUR GARONNE sera mis en ligne. Vous pourrez y retrouver toutes les rubriques concernant : les services publics, les associations, la jeunesse, le système électoral français, la sécurité et l'assistance, toutes les informations pratiques, l'urbanisme.

Ces informations seront également accessibles via votre smartphone ou votre compte facebook. Vous disposerez de toutes les informations utiles en temps réel.

COURS D'ANGLAIS



A l'occasion de la première réunion intergénérationnelle qui a eu lieu au premier trimestre, il a été proposé d'inaugurer des cours d'anglais à la médiathèque. Les personnes présentes à cette réunion ont pu s'inscrire pour une première session. Les cours se déroulent chaque vendredi de 18 H à 20 H.

A la rentrée scolaire, il est envisagé de lancer un nouveau groupe d'initiation. Toute personne intéressée peut s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

L'ORANGE BLEUE / ARTS PLASTIQUES DE ST JULIEN



- L'association propose des ateliers :
- _ De peinture (dessins, gouache, aquarelle, pastel, huile, acrylique etc...).
 - _ De loisirs créatifs pour réaliser vos idées et objets en tout genre.
 - _ Débutant ou confirmé venez exprimer vos talents d'artistes.

TARIF : Adhésion 20€ / an
 Contacts : Michèle : 06 10 57 48 64
 e-mail : orangebleue31220@gmail.com
 Rejoignez l'association
 << L'ORANGE BLEUE >> En toute convivialité.

Découvrons ensemble nos talents d'artistes !!!

La présidente : Michèle DA ROIT

COMITE DES FETES / VIDE GRENIER



Malgré un temps menaçant, le vide grenier du 3 juin dernier a connu une nouvelle fois un franc succès tant par le nombre de ses exposants que des visiteurs.

Le président
C. LASSERRE.





LA NOUVELLE APPLI DU VILLAGE GAULOIS

L'HISTOIRE GAULOISE, C'EST DANS LA POCHE !

Le Village Gaulois présente sa
1ère appli de visite guidée !

Grâce à ce nouveau support de vi-
site, le Village Gaulois étend ses jours
d'ouverture et propose à ses visiteurs
une visite ludique et originale ! Ainsi,
le site devient accessible dorénavant
aux individuels 7 jours sur 7 (voir ca-
lendrier d'ouverture)

L'appli en quelques mots :

Cette application, conçue pour un usage sur site, propose des parcours de visite ludiques du Village Gaulois.

Choisissez l'un de nos parcours et laissez vous guider : son, images, vidéos, illustrations, ... découvrez la période gauloise comme jamais vous ne l'avez abordée !

Devenez un véritable voyageur du temps et aidez Copilos, chef de la grande cité de Tolosa à prépa-
rer sa défense contre la garnison romaine !

Le fun s'invite aussi dans notre appli grâce à des jeux pour tester vos aptitudes et connaissances :
quizz, puzzles, ... et des selfies gaulois !

Info + :

Application gratuite

Téléchargeable sur Google Play et App Store

Disponible dès cet été en Anglais, Espagnol et Néerlandais !

Vous n'êtes pas équipés ?

Un appareil contenant l'application peut vous être prêté à l'accueil du Village Gaulois (une pièce
d'identité vous sera demandée)



« Ils attaquent le Village Gaulois ! » - 3ème édition
Samedi 4 et dimanche 5 août 2018 !



Pour la 3ème année, le Village Gaulois accueille devant ses remparts un camp romain !

Pas moins de 30 guerriers sont attendus pour un programme plus riche en démonstrations et combats !

Cette année, une catapulte et trois scorpions seront installés devant le village !

Côté gaulois, les effectifs s'étoffent, une vingtaine de guerriers viendront grossir les rangs ! Deux journées complètes d'émotions, de surprises où petits et grands viendront à la rencontre des moeurs et coutumes de la société gauloise et des légionnaires romains.

Si vous souhaitez rejoindre nos troupes de figurants, n'hésitez pas à nous contacter le plus rapidement possible.

Nous remercions les associations qui ont oeuvré et participé à cette réussite mais, par soucis de simplification, votre engagement pour cette année le sera à titre individuel et non au nom d'une association.

contact@village-gaulois.org

Tél : 05 61 87 16 38



BODY SCULPT



Mardi et jeudi :

du 15 mai au 15 septembre : 8 H - 20 H non stop

à compter du 16 septembre : 10 H - 20 H non stop

Lundi, Mercredi, Vendredi : de 14H 30 à 20H

CONTACT : J.M. PISIELLO

05 61 50 89 33 ou 06 80 15 16 99

AMICALE BOULISTE



Amicale Bouliste Saint-Julien

Président : **Régis BAUDINAT**

05-61-87-12-12

06-64-84-77-35

amicaleboulistestjul@free.fr

Depuis le mois de février nous avons participé aux championnats et qualificatifs secteur, séniors (masculin et féminin), à Cazères, Auterive, Longages, Lherm, Rieux, Miremont, Lavelanet et aux championnats secteur vétérans à Seysses, Lherm.

Rappel des manifestations à venir

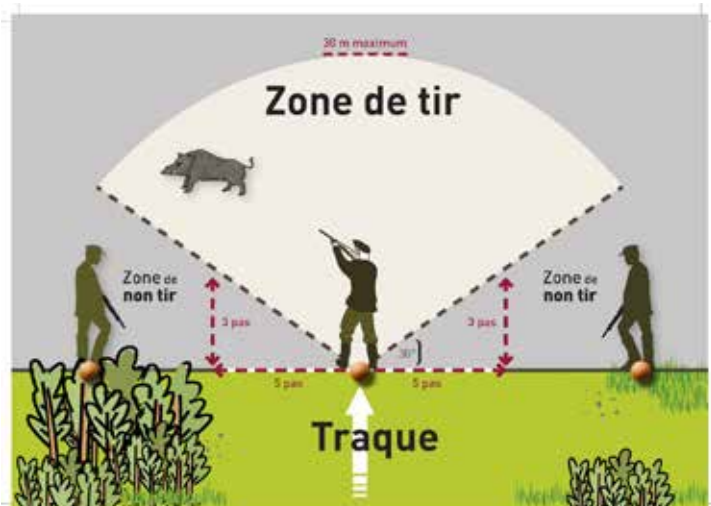
Mardi 26 juin – doublette 4 parties

Jeudi 5 juillet – doublette 4 parties

Jeudi 19 juillet – doublette 4 parties – challenge Rigon

Jeudi 9 août – doublette 4 parties – challenge Cémex

Dimanche 16 septembre – doublette



Il y a 1 an nous faisons notre première parution dans le bulletin municipal de Saint Julien et nous vous remercions de votre lecture....

Nous pouvons vous affirmer que la population des faisans sauvages se maintient (comptage 2018 satisfaisant) malgré une météo capricieuse pour la ponte des poules faisanes. Ce résultat est en adéquation avec la régularisation positive du renard sur la commune de Saint-Julien.

Cette saison de chasse 2017/2018 s'est bien déroulée dans le respect de l'éthique de chasse, du respect du gibier et de la sécurité, et nous tenons à ce que cela continue ... C'est pourquoi lors de notre assemblée générale qui a eu lieu le 18 mai 2018 a été voté à l'unanimité l'achat de miradors (poste d'observation ou échelle d'affût) : dans le cadre de nos battues pour le grand gibier ou nuisible, il y a certains postes qui demandent une meilleure sécurité pour nos chasseurs postiers. En effet, le tir depuis un mirador est plus sécurisant : le tir forme un angle moins aigu avec le sol, il y a donc plus de chances qu'il soit fichant (les plombs ou ogive pénètrent avec un angle supérieur à 30°) et donc qu'il n'y ait pas de ricochets.

La sécurité est un sujet extrêmement important au sein de notre A.C.C.A, c'est pourquoi le chef de battue rappelle aux chasseurs présents lors de nos battues, toutes les consignes de sécurité. A savoir :

- Le port d'un vêtement et d'une casquette fluorescents ainsi que d'une corne de chasse.
- Son déplacement avec arme sous étui en véhicule et arme

déchargée, fusil ouvert ou culasse ouverte à pied

- Faire connaître sa position à ses voisins postiers et ne plus se déplacer de son poste
- De ne charger son arme qu'au poste et seulement au signal de début de battue
- Se conformer aux instructions verbales qui ont été données avant la battue (sélection du gibier à prélever)
- Bien identifier le gibier avant de faire feu
- Respecter l'angle de tir de 30° et tir fichant car chaque chasseur est responsable de son tir
- Décharger son arme dès le signal de fin de battue et répéter le signal de fin de traque.



Nos dates de battue sont obligatoirement visibles au tableau d'affichage de la mairie de Saint-Julien.

Nous apposons des panneaux de signalisation de « Chasse en cours » à l'endroit de notre battue pour prévenir les automobilistes afin qu'ils puissent éviter la traversée possible de gibier et de nos chiens de traque, et pour les promeneurs afin qu'ils restent vigilants. Toutes ces consignes de sécurité sont pour le bien être de chaque personne : chasseur, randonneur, automobiliste.... Après tout c'est le devoir civique de chacun d'entre nous

Le Président de l'A.C.C.A
Christian CLOCHARD



RASSEMBLEMENT DES SAINT-JULIEN 2018

Durant le dernier week-end de Pentecôte, une petite délégation de notre commune est allée représenter cette dernière au Rassemblement des St Julien de France qui se tenait cette année à St Julien de L'Escap en Charente Maritime. Bénédicte et Hervé, qui avaient gagné le voyage par tirage au sort des « hébergeants » de 2017, étaient du voyage. Près d'une centaine de personnes représentait les dix-sept St Julien présents. Cela était identique à ce que nous avons connu l'an passé lors de notre rassemblement. Pour cela les Escapiens avaient bien fait les choses, ils avaient même programmé le beau temps !!!



L'ambiance fut au rendez-vous. L'accueil et l'hébergement par les Escapiens furent parfaits. Le pin-neau et le cognac ont pu être dégustés « avec modération ».

Nous profitons de l'occasion pour transmettre à tous ceux qui ont hébergé l'an passé chez nous, les bonjours et amitiés des différentes personnes, venues à St Julien sur Garonne, que nous avons rencontrées et qui en ont gardé un excellent souvenir.

ST JULIEN DE FRANCE / REPAS DE QUARTIER



L'ÉQUIPE GAGNANTE

Le repas de quartier a eu lieu le dimanche 10 juin à la salle des fêtes compte-tenu du temps incertain et pluvieux. Mais cela n'a pas entaché la bonne humeur des 62 participants, chacun piochant dans les mets très copieux, sur les tables voisines, appréciant ainsi des saveurs différentes.

Place ensuite à toute une série de jeux, animés par Emilie et des membres de l'association : la cuillère et l'œuf, le chamboule-tout, la course en sac, un quiz sur le village, etc... Petits et grands se sont amusés et sont repartis enchantés de leur dimanche.

En espérant que l'an prochain, d'autres habitants participeront à ce repas, qui se veut convivial mais qui est aussi l'occasion de faire connaissance avec ses voisins et les nouveaux arrivants.

Merci à tous.

La Présidente
Emilie ICART



Quartier Route de Lavelanet



Quartier Village / Route de Cazères



La course à l'œuf



La chaise musicale



Quartier Rte de Carbonne / Chemin du Moulin



Quartier Rte de St Elix / Chemin de Bergery



La course au sac



Le chamboule

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette.

Comme on ne peut pas réduire à l'infini la production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison, des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !

L'enjeu du tri sélectif est donc bien plus important que ce que la plupart des gens imaginent...

Si elles ne sont pas triées, les ordures ménagères sont mises en décharge ou incinérées. On produit de plus en plus de déchets (nous devrions d'ailleurs commencer par produire moins d'emballages inutiles), donc il faudra multiplier les incinérateurs et les décharges avec les nuisances que cela comporte.

Il est donc important de trier les déchets car les collectivités signent des contrats avec différentes filières (verre, plastique, métal, papier, carton, aluminium) qui se chargeront de recycler ces différents matériaux plutôt que de les enfouir ou les détruire en polluant à outrance.

Il s'agit donc d'un enjeu primordial pour l'avenir de notre planète. Tout est lié, trier les déchets, le réchauffement de la planète, les économies d'énergies et de matières premières... Au rythme actuel, tout le monde s'accorde à dire que notre terre connaîtra dans les quarante ans à venir des dérèglements catastrophiques. Alors prenons conscience dès maintenant de ces enjeux et faisons des gestes simples comme trier ses déchets.

COMMENT FAIRE POUR BIEN TRIER SES DECHETS ?

La collecte sélective concerne les déchets recyclables :

- l'acier et l'aluminium
- les bouteilles et flacons en plastique,
- les emballages en carton, les briques alimentaires
- les journaux et les magazines,
- le verre

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste. Quelques consignes simples : Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.

Toutes les briques alimentaires se recyclent.

Quelles que soient leur taille et la nature des

aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les bords verseurs en plastique.

Bien vidés, les aérosols ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.

Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés. Les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...) et les emballages souples (films, sacs...) ne sont pas recyclés. Cela coûterait trop cher à la communauté.

On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés.

Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel ou la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !

Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve. Il suffit de bien les vider avant de les trier.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site d'éco-emballages, le partenaire des collectivités pour le tri sélectif :

www.ecoemballages.fr



Déchetterie de Montesquieu Volvestre
Lieu dit Hourtané
31310 Montesquieu Volvestre
Tél : 05 61 90 69 08

Déchetterie de Carbonne
Chemin de Nougaret
31390 Carbonne
Tél : 05 61 87 80 81

Ouvertes au public du mardi au samedi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

RECOMMANDATIONS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS DES PARTICULIERS

Chaque usager souhaitant bénéficier de ce service doit impérativement s'inscrire et fournir à la Communauté de Communes du Volvestre la liste complète des objets qu'il souhaite déposer. Les inscriptions se font auprès des services techniques de la Communauté de Communes au 05 61 90 80 70 jusqu'au mercredi précédant la collecte.

NE SERONT ENLEVÉS QUE LES DÉPÔTS AYANT RESPECTÉ CETTE PROCÉDURE.

Les encombrants sont des déchets volumineux (cuisinières, cumulus...). Il s'agit d'objets provenant des particuliers qui, du fait de leur poids ou leurs dimensions ne peuvent être déposés dans des bacs, ils comprennent les gros Déchets d'Équipement Electrique et Electronique, les matelas, sommiers, meubles usagés, ferrailles.



Ne sont pas collectés lors de la tournée des encombrants :

- les carcasses de voiture,
- les déblais, gravats, décombres ou débris,
- les déchets verts,
- le verre : vitres, pare-brise....
- pneumatiques,
- tout objet pouvant entrer dans le coffre d'une voiture,
- les déchets spéciaux qui en raison de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif, ou de leur caractère explosif, ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement.

Les objets encombrants doivent obligatoirement être déposés en limite des voies publiques la veille du jour de collecte.

Photo réalisée à proximité de la mairie.

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour vous en débarrasser : les donner, vous rendre en déchetterie, les faire reprendre par votre distributeur etc...

Soyons acteurs responsables.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

**TOUT VEHICULE GENANT
SERA SUSCEPTIBLE
D'ETRE CONDUIT EN FOURRIERE
AUX FRAIS DE SON PROPRIETAIRE**

**ARTICLE R417-12**

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

ARTICLE R417-10

Modifié par Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 - art. 12

I.-Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II.-Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;

1° bis Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ;

2° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public **(RAPPEL STATIONNEMENT PARKING ECOLE)**

CHIENS ERRANTS

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci

ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct sauf s'il participait à une action de chasse. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Le maire est habilité pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux au titre de son pouvoir de police générale (assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques) et au titre des pouvoirs de police spéciale. A ce titre, les maires peuvent ordonner que les animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Il peut être prescrit que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière. Un arrêté municipal va être établi pour prévenir les troubles que pourrait engendrer la divagation des animaux. La violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe. Nous vous ferons parvenir un exemplaire de cet arrêté.



ARRETE PREFECTORAL SUR LES NUISANCES SONORES.

ARTICLE 2 :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition.

Sont notamment concernés les bruits susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore tels que haut-parleurs, postes récepteurs de radio, téléviseurs, magnétophones et électrophones,
- des réparations ou réglages de moteurs à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
- des pétards et pièces d'artifice.

ARTICLE 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

ARTICLE 6 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

CARTE D'IDENTITE

La mise en œuvre du plan « Préfecture nouvelle génération » modifie les conditions de délivrance des CNI en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports dans un souci

de simplification et de sécurisation des procédures de délivrance.

Depuis le 7 mars 2017, 26 communes du département de la Haute-Garonne seront compétentes pour recueillir les demandes de passeports et de CNI dans l'application « Titres d'identité sécurisés ». Le titre sera remis par la mairie dépositaire de la demande.

Ci dessous, la liste des communes du département équipées de dispositif de recueil de titres d'identité et de voyage.

FRONTON, GRENADE, MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE, CASTELGINEST, L'UNION, BLAGNAC, TOULOUSE, COLOMIERS, BALMA, TOURNEFEUILLE, LANTA, PLAISANCE DU TOUCH, CUGNAUX, CASTANET TOLOSAN, SAINT-LYS, MURET, MONTGISCARD, REVEL, VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS, AUTERIVE, L'ISLE EN DODON, CARBONNE, CAZÈRES, SAINT-GAUDENS, ASPECT ET BAGNÈRES-DE-LUCHON.

RAPPEL DE VALIDITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous souhaitez voyager avec votre CNI portant une date de fin de validité dépassée, retrouvez les recommandations sur le site du ministère des affaires étrangères et privilégiez l'utilisation d'un passeport en cours de validité.